

publiquement, en la maison communale, les portes ouvertes,  
et nous en avons dressé immédiatement le présent acte, en  
présence de Chenev Paul, âgé de trente-trois ans, Darnesin  
Georges, âgé de trente-huit ans, Robbay Jean-Victor, âgé  
de quarante-six ans, et Robbay Jacques, âgé de cinquante-  
quatre ans, tous les quatre cultivateurs et domiciliés à Villy-  
le-Pelloux, et nous y avons avec les époux. Lecture faite  
du présent acte, les nouveaux époux et le père de l'épouse  
ont signé avec nous, à l'exception de la mère de l'épouse,  
du père et de la mère de l'épouse, qui ont déclaré ne  
savoir signer, de ce requis.

Ducruet Félix Héritier Sophie  
héritier François et Marie Chenev Paul  
Darnesin Georges Robbay Jean-Victor  
Robbay Jacques Robbay Jean-Louis

Le trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt, à  
cinq heures du soir, nous Robbay Jean-Louis, maire et officier  
d'état civil de la commune de Villy-le-Pelloux, en exécution  
des dispositions de l'article quarante-trois du Code civil, avons  
clos et arrêté le présent registre, contenant un acte.

Robbay

Table alphabétique des actes de mariage

Noms et prénoms	Folio du Registre	numero d'ordre	Date des actes
Ducruet Félix et Héritier Sophie	1	1	16 juin

Nous Robbay Jean-Louis, maire et officier d'état civil  
de la commune de Villy-le-Pelloux, certifions exacte la présente table  
des actes de mariage.  
A Villy-le-Pelloux, le cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-un  
Robbay